

Synthèse des décisions et points d'action de la 1^{ère} réunion du Comité exécutif du Mouvement SUN

Maison de l'UNICEF - 22 septembre 2015 de 12 h 00 à 13 h 30

Participants :

| Comité Exécutif | | |
|--|---|---|
| 1 | Mme Daysi de Marquez <i>Téléconférence</i> | Directrice exécutive de l'Office national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (CONASAN), El Salvador |
| 2 | M. Felix Phiri | Directeur en charge de la nutrition, Département de nutrition, VIH / SIDA, Malawi |
| 3 | M. Abdoulaye Ka | Coordinateur national du Comité national pour la lutte contre la malnutrition, Bureau du Premier ministre, Sénégal |
| 4 | M. Aslam Shaheen <i>Téléconférence</i> | Chef de la section nutrition à la Division de la planification et du développement, Commission de planification, Pakistan |
| 5 | Mme Christine Guwatudde Kintu | Secrétaire permanente, Bureau du premier Ministre, Ouganda |
| 6 | Mme Uma Koirala | Présidente de la CSANN (ASC SUN du Népal) |
| 7 | Mme Martha Newsome | Chef de partenariat - Santé durable - World Vision |
| 8 | M. William Chilufya | Coordonnateur national de l'Alliance zambienne des OSC SUN |
| 9 | M. Shawn Baker | Directeur de la nutrition, Fondation Bill et Melinda Gates |
| 10 | Mme Jane Edmondson <i>Téléconférence</i> | Chef du développement humain, DfID - Royaume-Uni |
| 11 | Mme Meera Shekar | Spécialiste en chef de santé globale, Banque mondiale |
| 12 | M. Martin Bloem | Directeur de la nutrition, PAM |
| 13 | M. Francesco Branca | Directeur, Département de la nutrition pour la santé et le développement - OMS |
| 14 | M. Marc Van Ameringen | Directeur exécutif, GAIN |
| 16 | M. Tom Arnold | Coordonnateur par intérim du Mouvement SUN (membre ex-officio et président par intérim) |
| Équipe Administrative de Transition (TST) | | |
| 17 | M. Werner Schultink | Directeur de la nutrition, UNICEF |
| 18 | M. David Ray | Directrice de plaidoyer, CARE |
| 19 | Mme Anne Heughan <i>Téléconférence</i> | Directrice des affaires extérieures, Unilever |
| 20 | Mme Aminata Koroma <i>Téléconférence</i> | Directrice de Food & Nutrition et Point focal technique de gouvernement SUN, ministère de la Santé et de l'assainissement, Sierra Leone |
| 21 | Mme Kaosar Afsana | Directrice du programme de santé, nutrition et population du BRAC |
| Secrétariat du Mouvement SUN + | | |
| 22 | Mme Florence Lasbennes | Chef du Secrétariat du Mouvement SUN |
| 23 | M. Matthew Cousins | Chef de la Stratégie |
| 24 | Mme Patrizia Fracassi | Analyste principale de la nutrition |
| 25 | M. David Kim | Consultant |
| Personnes absentes | | |

| | | |
|----|-------------------|---|
| 26 | M. Fokko Wientjes | Vice-président, développement durable et partenariats public-privé chez Royal DSM |
|----|-------------------|---|

1) Termes de référence et règles de procédures :

Les termes de référence ont été approuvés par l'équipe Administrative de Transition (TST) le 9 juillet. Par ailleurs, les membres du Groupe principal et le Coordonnateur du Mouvement SUN ont réitéré leur approbation. Comité exécutif :

- a. Il agit au nom du Groupe principal pour superviser la mise en œuvre de la stratégie du Mouvement. À ce effet, il fournit des conseils et un soutien au Coordonnateur du Mouvement SUN et supervise les plans de travail du Secrétariat, ainsi que ceux des réseaux pour réaliser les objectifs stratégiques : conseiller le coordonnateur sur les corrections nécessaires en cours.
- b. Fournit des rapports au Groupe principal. Il est prévu d'élaborer des règles de procédure, un programme de travail et un processus de nomination du président et du vice-président, pour accord par le président du Groupe principal.
- c. Il sert en sa capacité personnelle et non comme représentant d'une nation, d'une organisation ou d'un réseau. Par ailleurs, il est prévu pour piloter sur la base d'un consensus. Ainsi, les députés ne devraient être désignés que dans des circonstances exceptionnelles.

Décisions :

- 1) Le Comité exécutif a décidé de nommer un président et un vice-président pour un mandat de 2 ans, renouvelable une seule fois.
- 2) Au moins le poste de président ou de vice-président sera occupé par un membre du Comité exécutif d'un pays du Mouvement SUN.
- 3) Le Comité exécutif se prononcera sur la nomination du président et du vice-président dans la semaine du 5 octobre.
- 4) Une fois nommé, le président du Comité exécutif élaborera les règles de procédure et le programme de travail.

Points d'action :

- 1) Le Secrétariat du Mouvement SUN (SMS) proposera un calendrier renouvelé et une procédure de sélection du président et vice-président du Comité exécutif ;
- 2) Le SMS fera circuler tous les profils du Comité exécutif au sein du groupe ;
- 3) Le SMS offrira un chronogramme indicatif d'engagement attendu du Comité exécutif, en particulier dans la période de fin de 2015.

2) Développement de la Stratégie SUN 2016 - 2020 et de la Feuille de route :

Le projet de stratégie du Mouvement SUN 2016 - 2020 a été diffusé au sein du Groupe principal pour réflexions et conseils par les membres, afin que le Comité exécutif puisse procéder à sa finalisation. Projet de stratégie :

- a. Il définit la *valeur ajoutée* du Mouvement en tant que force collective d'action qui permettra à ses membres de mieux mener l'organisation, la mobilisation, l'échange, l'apprentissage, le plaidoyer, l'alignement et la coordination.
- b. Il renforce la redevabilité mutuelle, se fondant sur l'engagement de ses membres à travailler ensemble en vertu des principes et des approches communes.
- c. Il comprend des *cibles indicatives* destinées à galvaniser les membres du Mouvement, dans les pays et au sein des réseaux, à transformer leurs approches pour renforcer la nutrition en rapport avec les besoins, les défis et les opportunités à venir. Celles-ci devront être adaptées pour être mesurables et réalisables dans les délais et avec les ressources disponibles.
- d. La Feuille de route doit déterminer *comment* la stratégie sera mise en œuvre et par *qui*. Pour une mise en œuvre réussie de la stratégie, chaque membre du Mouvement doit jouer son rôle dans l'accélération de l'implémentation à grande échelle. Cette disposition sera un domaine clé d'intérêt pour le Comité exécutif dans les mois à venir, car elle vise à contribuer à la finalisation de la Feuille de route en mars 2016 au plus tard.

Décisions :

- 1) Alors qu'aucune décision sur le projet de Stratégie ne pourrait être prise avant la tenue de la réunion du Groupe principal, les membres du Comité exécutif ont fait des remarques résumées comme suit :
 - a. Renforcer les liens entre la stratégie et la feuille de route ;
 - b. Des analyses plus poussées sur les objectifs indicatifs sont nécessaires pour qu'ils soient mesurables ;
 - c. A l'horizon 2020, relier tous les objectifs avec des jalons du processus et envisager la séparation des cibles de résultats/impacts avec celles du processus ;
 - d. Mettre davantage l'accent sur l'enrichissement en micro-nutriments et accroître l'ambition en termes de résultats de l'allaitement maternel ;
 - e. Amplifier le rôle des entreprises nationales du secteur privé ;
 - f. Renforcer les éléments de plaidoyer pour les décideurs de haut niveau ;
 - g. Accroître les actions relatives au changement climatique et renforcer l'action humanitaire dans la feuille de route ;
 - h. Inclure des indicateurs au-delà des « interventions du The Lancet », y compris la responsabilisation de la femme, les adolescentes, les ressources humaines / capacités de mise en œuvre;
 - i. Garantir l'alignement des objectifs financiers avec les messages mondiaux des ODD ;
 - j. Renforcer la responsabilisation des Pays SUN, notamment les cadres réglementaires au niveau des pays et mieux définir le rôle des Points focaux SUN des gouvernements ;
 - k. Souligner la possibilité de concentrer le soutien d'acteurs externes dans les pays ayant démontré leur engagement à renforcer la nutrition ;
 - l. Mettre l'accent sur la coordination avec d'autres alliances et secteurs, y compris les acteurs humanitaires, les communautés de protection sociale et des moyens de planification existants, tels que ceux qu'offre l'UNDAF.

Points d'action :

- 1) Les membres du Comité exécutif feront part des changements urgents sur la stratégie au SMS au plus tard jeudi 1^{er} octobre afin que le projet puisse être imprimé pour l'Assemblée mondiale du Mouvement SUN. Loin de modifier le fond, ces changements viseront à corriger des erreurs factuelles.

3) Nomination du Coordonnateur du Mouvement SUN :

Le Secrétaire général des Nations Unies nommera le Coordonnateur du Mouvement SUN comme Secrétaire général adjoint par un processus de recrutement transparent suivant les règles et procédures standards des Nations Unies.

- a. L'annonce de vacance de poste sera publiée dans des publications de renom, sur le site Web du Mouvement SUN, et largement diffusée par les réseaux du Mouvement.
- b. Il est prévu que le nouveau coordonnateur soit en poste au début 2016.

Décisions :

- 1) Il a été convenu que la nomination du Coordonnateur du Mouvement SUN soit prioritaire.

Points d'action :

- 1) Le SMS fournira des mises à jour sur les progrès à mesure qu'il est informé.

4) Rassemblement Global annuel du Mouvement SUN :

Le Rassemblement Global annuel du Mouvement SUN a lieu cette année à Milan du 20 au 22 octobre. Il offre une occasion importante de faire le bilan des expériences et de discuter des approches pour amplifier la portée et l'impact des efforts collectifs de renforcement de la nutrition. Cette année, le Rassemblement Global annuel du Mouvement SUN sera un moment clé pour affiner la mise au point de la Feuille de route visant à atteindre les quatre objectifs stratégiques du Mouvement.

Décisions :

- 1) Aucune.

Points d'action :

- 1) D'ici le 2 octobre, le SMS préparera une note d'information définissant les rôles attendus du Comité exécutif dans le cadre du Rassemblement Global ;
- 2) Le Comité exécutif se réunira par téléconférence au cours de la semaine du 5 octobre pour discuter des rôles.

Secrétariat du Mouvement SUN
29 septembre 2015